

Association C du Vent
Dourguelen
29380 Bannalec
06.60.78.58.59
www.cduvent.org

Bannalec, le 21 mai 2006

Madame Nelly Olin
Ministre de L'écologie et du
Développement Durable
20 rue de Ségur

75302 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

C'est en mai 2004 que notre association à été crée : elle a pour but de préserver la qualité de vie des habitants de la communauté de communes du Pays de Quimperlé, face à la prolifération désordonnée des sites éoliens industriels.

Notre association a pour objectif de protéger les espaces naturels et les paysages du territoire de la Cocopaq.

Notre département du Finistère dont la beauté des paysages et l'intérêt touristique ne sont plus à démontrer se couvre peu à peu d'une multitude de parcs éoliens. En effet de nombreuses municipalités, alléchées par les retombées de la taxe professionnelle, et des propriétaires terriens, subjugués par les propositions financières de promoteurs privés, envisagent la construction d'éoliennes.

Si l'on ne fait rien des centaines de machines de plus de cent mètres de haut (120 m, pour le moment) équipées de feux à éclat et visible à plusieurs kilomètres, vont surgir dans le paysage de notre région.

Le développement des énergies renouvelables est une amorce de solution pour répondre à nos énormes besoins d'énergie, et nous y sommes favorables. Toutefois à cause de l'arrêté Cochet, en ce qui concerne l'éolien, ce développement est seulement guidé par l'appât du gain à court terme, et comme vous le savez ne crée aucun emploi permanent.

Ces implantations dans un département connu de tous comme un lieu touristique de qualité est scandaleuse.

Nous Bretons, avons su protéger nos côtes et nos paysages du bétonnage à outrance et autres pollutions visuelles, désormais notre devoir est de le protéger contre la construction de centaines d'éoliennes ! (à terme on parle de plus de 200 éoliennes sur le département du Finistère et de près de 2000 éoliennes sur toute la Bretagne).

Ce développement va aboutir inévitablement à un saccage de notre paysage rural et entraîner un préjudice important quant à la qualité de vie des communes. De nombreux habitants tiennent à préserver « ce bien vivre » et s'opposent aux projets qui le détruiraient.

Nous ne voulons pas que notre campagne devienne une gigantesque zone industrielle mitée d'éolienne de plus en plus titanesque.

Vos concitoyens subiront la dévaluation immobilière de leur bien, sans oublier que les promoteurs souvent peu scrupuleux, n'apporte que de faible garanties.

Ces machines ayant une durée de vie moyenne (quinze ans) qui peut garantir aujourd'hui que dans quinze ans ces sociétés existeront encore ?, connaissons nous les responsables en cas de défaillance de ces machines ?

Autant de questions qui aujourd'hui restent sans réponses.

S'il doit néanmoins y avoir des implantations, nous pensons qu'il faudrait alors les limiter à certaines zones, déjà malheureusement polluées sur le plan visuel et sonore, et loin de toutes habitations (par exemple les mettre au moins à 900 m comme le préconise l'avenant à la charte des Charentes Maritimes, de juin 2005).

Exiger des périmètres de sécurité comme l'a fait le préfet du Pas de Calais suite à la chute des éoliennes de Dunkerque, cela est nécessaire pour nous prémunir de tout risque d'accident.

Préserver le paysage français nous semble important.

L'éolien n'apparaît pas comme la solution pour répondre efficacement à nos besoins d'énergie dans le respect de l'environnement.

Développer et promouvoir d'autres sources d'énergie renouvelable (la biomasse, le photovoltaïque, le petit hydraulique, la géothermie, les panneaux solaires chauffants, la méthanisation, le bio gaz de décharge, les déchets ménagers), dans le respect de la qualité de vie et de l'environnement, cela nous semble un choix plus judicieux.

Il existe, pourtant aussi des tarifs attractifs d'achat dans ces domaines.

Pourquoi se lancer dans l'éolien massif ?

Nos besoins énergétiques sont énormes, encourager des moyens d'économie est une idée que l'on peut promouvoir davantage.

La recherche fondamentale a aussi besoin de fonds pour trouver ou améliorer des procédés de production nouveaux et efficaces (piles à combustible, hydroliennes, la fusion, les centrales spatiales...). Ces pistes sont à explorer et certaines sont déjà prometteuses.

Mais après réflexion, il ne faut pas hésiter à rejeter les « fausses bonnes solutions » qui seraient apparues.

C'est le cas avec l'éolien industriel et massif.

Il est un impératif auquel on ne peut déroger c'est bien celui de ne pas sacrifier à un principe écologiste légitime qui est celui des énergies renouvelables, un autre principe écologiste tout aussi légitime qui est celui de la protection des paysages.

Nous voulons, par ce courrier attirer votre attention sur un sujet que nous trouvons préoccupant et vous faire part, de nos inquiétudes.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Philippe Fatras
Président

